

# Les infos des COMMUNES

## MARSEILLAN

Des corolles végétales pour faire de l'ombre sur le port



Quatre corolles hautes de cinq mètres ont été implantées sur le parvis du port. Ces installations nourrissent l'objectif d'ombrager cet espace très minéral. Il s'agit de corolles dotées d'un système d'irrigation propre qui fonctionne grâce à une pompe à énergie solaire. Ces installations lourdes de 3,2 t, hautes de 5 m et d'un diamètre de 8 m, permettent d'ombrager 50 m<sup>2</sup> chacune. Des bancs intégrés permettront aux promeneurs de s'y reposer à l'abri du soleil. À Marseillan, ces pots seront ornés de plantes méditerranéennes, grimpantes, volubiles et vigoureuses. Ces aménagements font partie d'un projet de végétalisation et de lutte contre les îlots de chaleur. Ils sont une création de la jeune pousse française « Urban Canopee ».

L'éclairage public de la ville passe au 100% led



L'heure est plus que jamais aux économies d'énergie dans les villes. Les ampoules d'anciennes générations ont été remplacées par une technologie à LED plus économe, plus respectueuse de l'environnement sans

avoir besoin de remplacer le luminaire complet et pilotable informatiquement. Ceci permettra de moduler l'éclairage en fonction des usages et d'éclairer avec la bonne qualité et quantité de lumière. A ce jour, la commune ne souhaite pas procéder à l'extinction totale de l'éclairage public afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Au-delà de l'économie substantielle réalisée, les habitants pourront continuer à sortir de leurs habitations sereinement. Un abaissement de 50% sur 7 heures par nuit est également réalisé (de 23h à 6h), la commune va ainsi réaliser une économie de 66 % en améliorant la qualité du service public.

## MÈZE

Mèze rallume les étoiles



Depuis le 15 octobre, la commune procède à l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit. Une décision prise par le maire, Thierry Baëza, après concertation avec les citoyens et le conseil municipal. Durant des décennies, l'éclairage public extérieur a connu un développement exponentiel à l'échelle planétaire. Mais le temps est venu d'inverser la tendance. La Ville a décidé une extinction de l'éclairage public sur toute la commune de minuit à 5h, excepté, pour le moment, sur les voies de circulations principales. Le nombre d'heures d'éclairage par lampadaire est passé de 4.200 à 2.375 depuis l'extinction partielle. Grâce à la réduction de l'éclairage nocturne, Mèze réalisera 30 % d'économie sur la consommation électrique.

## BALARUC-LE-VIEUX

Bientôt un Burger King...



Dans le cadre de son ouverture prévue en mars, une première réunion d'information/recrutement s'est déroulée le 23 novembre dans la salle polyvalente, mise à disposition par la commune et en partenariat avec le Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi, Mission Locale et AGEFIPH). Une soixantaine de candidats étaient présents pour assister à la présentation de la société et des postes à pourvoir par M. Karabilikian de Leader Academy. Les candidats intéressés ont été ensuite reçus directement en entretien par M. Canicio, responsable du futur restaurant de Balaruc-le-Vieux. Devant le succès rencontré, une deuxième réunion est d'ores et déjà prévue mi-janvier dans la salle polyvalente pour finaliser les recrutements.

## BALARUC-LES-BAINS

Collaboration autour du contrat Bourg-Centre



En 2021, les villes de Balaruc-les-Bains et de Balaruc-le-Vieux ont contractualisé avec la région Occitanie et l'Agglopolo, un contrat